



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

**Marchés Services de Télécommunications - Lot 2 - Acheminement
des communications sortantes - Avenant n°1 - Modification de la
Raison Sociale du titulaire**

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040437

Monsieur Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors d'un appel d'offres ouvert, la Société CEGETEL a été désignée attributaire du marché pour la fourniture de services de télécommunications – Lot 2 : Acheminement des communications sortantes accessibles en présélection du transporteur. Le marché lui a été notifié le 23 Mai 2003.

Dans le cadre d'une opération de restructuration interne au Groupe CEGETEL, la Société CEGETEL a été absorbée par la Société Telecom Développement qui prendra à son tour le nom de CEGETEL. Ce changement de titulaire n'entraîne aucune modification dans l'exécution du marché, et la nouvelle Société CEGETEL présente les mêmes garanties techniques, financières et professionnelles qu'actuellement.

La modification, qui a pris effet au 1^{er} Janvier 2004, a été enregistrée au Registre du Commerce de Nanterre le 26 Février 2004.

Suite à cette modification, il est proposé de transférer le marché à la nouvelle Société CEGETEL.

Il convient de constater par avenant le transfert de marché.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant de transfert n° 1 au marché 2003-047,
- autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard ZABATTA